

Enquête sur les Programmes Personnalisés de Réussite Educative

I - ACCES A L'APPLICATION PPRE

L'application est accessible aux directeurs d'écoles élémentaires ou primaires (ou maternelles avec CP) publiques ou privées sous contrat à partir du portail ARENA dans la rubrique « **Enquêtes et Pilotage** », sous l'intitulé « **Pilotage académique** », cliquer sur « **Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE)** ».


Répondre à la première question :

Des élèves de votre établissement ont bénéficié d'un PPRE en 2014 Non Oui

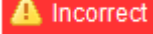
Si vous cochez 'Oui', l'écran de saisie des chiffres de l'enquête s'ouvre (cf II) si vous cochez 'Non' cliquez ensuite sur 'Enregistrer les résultats'.

II - SAISIE DES CHIFFRES DE L'ENQUÊTE

	CP	CE1	Dont élèves redoublants* CP+CE1	CE2	CM1	CM2	Dont élèves redoublants en * CE2+CM1+CM2	Total	Dont élèves redoublants*
Effectifs constatés à la rentrée 2014	28	20 ^e	3	19	16	28	3	111	6
Nombre d'élèves ayant bénéficiés d'un PPRE et orientation									
Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un PPRE	1	3 ^t	3	1	1	0	2	6	5
Dont élèves en PPRE Et poursuivant normalement sa scolarité	1	3 ^a	3	1	1	0	2	6	5
Dont élèves en PPRE Et proposés au redoublement en fin d'année	0	0 ^b	0	0	0	0	0	0	0
Effet des PPRE en matière de validation du socle commun'									
Dont élèves en PPRE Et compétence langue française validée		1 ^c	0			0	0	1	0
Dont élèves en PPRE Et compétence maths validée		0 ^d	0			0	0	0	0
* : élèves redoublants en 2014/2015									
Nombre de classe ayant mis en place un PPRE 3									

- Renseigner les différentes zones non grisées de l'écran. Les informations à saisir se décomposent en 2 parties :
 - Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un PPRE à l'école et orientation à l'issue de l'année scolaire 2014-2015
 - Effet des PPRE en matière de validation du socle commun
- Puis cliquer sur le bouton 

Remarques

- ❖ En cas de message du type  après avoir cliqué sur 'Enregistrer les résultats', vérifier les chiffres saisis. Par exemple pour la colonne 'CE1' les contrôles de saisies sont les suivants : $(t \leq e)$, $(a + b = t)$, $(c \leq t)$, $(d \leq t)$
- ❖ Un élève redoublant en 2014-2015 est un élève dont le niveau de l'année en cours est égal au niveau scolaire de l'année précédente dans l'académie.
- ❖ Les données pourront être modifiées pendant toute la campagne de saisie.

Pour toute difficulté technique que vous rencontrez, vous pouvez contacter le guichet unique.

Tél. : N° AZUR : 0 810 76 76 76 (prix appel local)

Ou au 04 76 09 82 06 pour les écoles pour lesquelles les numéros azur ne sont pas inclus dans leur abonnement ADSL et téléphonie mobile.

Ou avec le portail d'assistance <https://assistance.ac-grenoble.fr> accessible avec vos identifiants de messagerie personnelle.